

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
10/11/2022

Dossier complet le :
17/11/2022

N° d'enregistrement :
2022-6005

1. Intitulé du projet

SAS SH ABLAINCOURT
Augmentation du volume stocké au titre de la rubrique 4755 (alcools de bouche)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SAS SH ABLAINCOURT

Nom, prénom et qualité de la personne STEPHAN Guillaume, Directeur Général de STONEHEDGE PROMOTION SUD
habilitée à représenter la personne morale

RCS/SIRET

8	4	2	4	3	4	1	3	6	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 .a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	Augmentation du volume d'alcools de bouche dont le titre alcoométrique volumétrique est supérieur à 40% de 499 m3 à 1500 m3. Pour la rubrique 4755, le régime basculerait de celui de la déclaration vers celui de l'autorisation (dépassement du seuil de 500 m3).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à augmenter la possibilité de stockage d'alcool de bouche dont le titre alcoométrique est supérieur à 40% de 499 m3 à 1500 m3 au sein de l'entrepôt SH ABLAINCOURT autorisé par arrêté préfectoral du 30 juillet 2021 modifié par l'arrêté préfectoral complémentaire du 08 octobre 2022.

Cette augmentation aura pour conséquence le classement à autorisation pour la rubrique 4755 -2a.

Le projet fera également l'objet d'un porter à connaissance. Il n'engendrera aucune nouvelle construction ou travaux

Courrier arrivé le
DREAL HAUTS DE FRANCE
Unité Départementale de la somme

10 NOV. 2022

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'offrir à l'ensemble des locataires du site la possibilité de stocker des alcools dont le titre volumique est supérieur à 40 % à hauteur de 1 500 m³ contre 499 m³ actuellement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le stockage sera autorisé dans les sous-cellules 8A/8B et 9A/9B disposant déjà des écrans thermiques et des rétentions nécessaires à l'accueil de ces produits.

Aucun travaux supplémentaires ne sera nécessaire.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Comme prescrit dans l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2021, les substances relevant de la rubrique 4755 seront stockées au sein des cellules 8A, 8B, 9A et 9B.

Les implantations et caractéristiques constructives de ces cellules ne seront pas modifiées par le projet.

Les surfaces, volumes et tonnages maximums pouvant être contenus au sein de ces cellules ne seront pas modifiés par le projet.

En particulier, les conditions de stockage respecteront les prescriptions de l'article 5.2.8 de l'arrêté préfectoral complémentaire du 08 octobre 2022.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site de la SAS SH ABLAINCOURT étant déjà autorisé par arrêté préfectoral du 30 juillet 2021, et l'augmentation du volume 4755 stocké entraînant le classement 4755-2A du site constituant une modification notable mais non substantielle des activités, un dossier de porter à connaissance sera déposé en Préfecture.

Le projet ne fera l'objet d'aucune autorisation administrative.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Substances relevant de la rubrique 4755-2A	1 500 m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC Haute Picardie
Allée de Marseille
80320 ABLAINCOURT-PRESSOIR

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 8 2 ' 3 1 " 72E Lat. 4 9 ° 8 5 ' 5 5 " 06N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet a été autorisé par arrêté préfectoral du 30 juillet 2021.

Il s'agit d'un entrepôt couvert d'un volume de 1 354 090 m3.

L'établissement est classé Seveso seuil bas.

Sous la nomenclature IOTA, il est classé à autorisation sous la rubrique 2.1.5.0. Sous le régime ICPE, il est classé à autorisation pour les rubriques 4001, 1450-1 et 1510-2a. Il est classé à enregistrement pour la rubrique 4331-2. Il est classé à déclaration pour les rubriques 2171, 2910-A2, 2925-1, 4320-2, 4321-2, 4330-2, 4510-2, 4511-2, 4755-2b, 4801-2 et 1436-2. Il est non classé pour les rubriques 1630, 4440, 4441, 4718-1 et 4734-2 et 4741.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 la plus proche est le « MARAIS DE LA HAUTE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE VOYENNES ET CLÉRY-SUR-SOMME » (220005026) à environ 6,8 km à l'est. La ZNIEFF de type 2 la plus proche est la « HAUTE ET MOYENNE VALLÉE DE LA SOMME ENTRE CROIX-FONSOMMES ET ABBEVILLE » (220620034) à environ 6,8 km à l'est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de protection biotope la plus proche est le « COTEAU DE FIGNIÈRES » (FR3800628) à environ 24,4 km au sud-ouest.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réserve naturelle nationale la plus proche est « ESCAUT RIVIÈRE » (FR9300091), localisé à environ 42,3 km au nord-est. Le parc naturel régional le plus proche est la « BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME » (FR8000057), localisé à environ 57,4 km à l'ouest
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de l'Etat dans le département de la Somme, sur la période 2018 - 2023, a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 mai 2019. Il concerne notamment les autoroutes A1 et A29, ainsi que la ligne ferroviaire LGV226000.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'établissement est situé en-dehors du périmètre de protection de tout bien inscrit au patrimoine mondial, monument historique ou site patrimonial remarquable. Le monument historique le plus proche est la « CHAPELLE DE BRIOST » (PA00116238) situé à environ 7 km à l'est.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site RAMSAR le plus proche est constitué des « MARAIS ET TOURBIÈRE DES VALLÉES DE LA SOMME ET DE L'AVRE » (FR7200047), à environ 6,8 km à l'est. Dans le cadre du projet initial de construction de l'entrepôt, une étude de caractérisation des zones humides a été réalisée par la société Biotope en avril 2020. Celle-ci a conclu à l'absence de zone humide sur l'aire du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'ABLAINCOURT-PRESSOIR n'est incluse dans aucun PPRN ou PPRT. Aucun risque majeur n'est recensé sur la commune.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur un site CASIAS ou ex-BASOL. Le site CASIAS le plus proche est l'ancien dépôt de liquide inflammable « JAMART » (SSP4024109), situé à environ 750 m au sud-est. Le site ex-Basol le plus proche est « VIDAM » (SSP001059701), situé à environ 5 km au sud-ouest.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'ABLAINCOURT-PRESSOIR ne fait partie d'aucune zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'alimentation en eau potable en activité le plus proche est situé sur la commune de CURCHY (OPR0000042168), à environ 10 km au sud de l'établissement. Le site n'est situé au sein d'aucun périmètre de protection d'un point de captage AEP.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est l'« ENSEMBLE FORMÉ PAR LE VILLAGE, LE CHÂTEAU ET SON PARC, L'ÉGLISE ET LES GISANTS AINSI QUE LES VOIES ADJACENTES À SUZANNE » (7437001), situé à environ 10 km au nord.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est « ÉTANGS ET MARAIS DU BASSIN DE LA SOMME » (220005026) à environ 6,8 km à l'est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est constitué par les « MÉMORIAUX DE VILLERS-BRETONNEUX ET LE HAMEL ET LEURS PERSPECTIVES » (80SC42) situé à environ 20,6 km au nord-ouest.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est une augmentation du volume d'alcools de bouche stocké au sein d'un entrepôt préalablement autorisé et existant, sans extension ou modification structurelle. Il n'impliquera donc pas de modification des volumes d'eau prélevés par l'établissement. Pour mémoire, la consommation annuelle d'eau estimée lors du dépôt du dossier de demande d'automatisation environnementale de l'établissement est de 5 790 m3.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'impliquera pas de modification des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne comprendra ni terrassement ni construction. Il n'engendrera donc aucun excédent de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne comprendra ni terrassement ni construction. Il n'engendrera donc aucun déficit de matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera aucune nouvelle consommation d'espace ou travaux pouvant détruire ou déranger la faune, la flore et les habitats. Il sera donc sans impact sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé à proximité d'un site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur d'autres zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation du volume de produits relevant de la rubrique 4755 stockés n'engendrera pas d'augmentation du volume global de l'entrepôt et donc de sa capacité de stockage totale. Par conséquent, cette augmentation n'est pas de nature à augmenter le trafic PL ou VL.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de bruits supplémentaires (augmentation du volume stocké), et n'est pas concerné par des nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de nuisance olfactive (activité de stockage) Il n'est pas concerné par des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de vibrations (activité de stockage). Il n'est pas concerné par les vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses supplémentaires (augmentation du volume stocké).</p> <p>Les émissions lumineuses liées à la circulation sur les autoroutes A1 et A29 sont perceptibles depuis le site.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets supplémentaires dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'effluents supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'activité de stockage d'alcool de bouche pourra engendrer la production de déchets notamment en cas de casse de palette, des déchets d'emballage... Ces déchets restent toutefois les mêmes et dans les mêmes quantités que ceux déjà envisagés dans le dossier initial.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne comprenant aucune construction et aucune modification de l'aspect du bâtiment. Par conséquent, il ne sera pas de nature à porter atteinte au patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de modifications sur les activités humaines et ne modifiera pas l'emprise au sol de l'établissement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les installations classées pour la Protection de l'Environnement la plus proche du projet est la plateforme logistique DE RIJKE PICARDIE, également située allée de Marseille, à environ 60 m à l'est. Il n'y a pas d'autre installation classée dans un rayon d'1 km autour de l'établissement.

Le projet n'engendrera aucune incidence supplémentaire. L'ensemble des incidences de l'activité logistique a été vue dans le dossier initial.

Depuis la création de l'entrepôt, un projet de parc éolien a fait l'objet d'une demande d'avis de la MRAE sur la commune d'ABLAINCOURT-PRESSOIR. L'avis n° 2021-5597, rendu le 7 septembre 2021, a fait état de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur ce projet.

Ce type d'activité n'est pas de nature à avoir des effets cumulatifs avec ceux de l'entrepôt.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet n'engendrera aucune incidence nécessitant la mise en place de mesures d'évitement ou de réduction des impacts.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en l'augmentation de la quantité d'alcools de bouche stockée au sein d'un établissement préexistant, autorisé par arrêté préfectoral du 30 juillet 2021 modifié par arrêté préfectoral complémentaire du 08 octobre 2022.

Le projet n'implique aucune modification constructive de l'entrepôt logistique et aucune nouvelle incidence.

Ainsi, au vu de la nature du projet, de la bonne prise en compte du contexte naturel et environnemental en présence dès la conception de l'entrepôt et des mesures préalablement mises en œuvre pour le stockage de ce type de produits, la réalisation d'une évaluation environnementale apparaît peu pertinente.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Sans objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

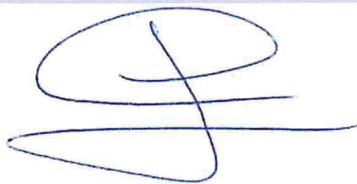


Fait à

LYON

le, 04/11/2022

Signature



SH ABLAINCOURT
SAS au capital de 24 000 €
17, rue Duquesne - 69006 LYON
RCS LYON 842 434 136 00011
TVA INTRACOM. FR12 842 434 136

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

17

Extensio
n

Nom de la voie

Rue Duquesne

Code postal

6 9 0 0 6

Localité

LYON

Pays

FRANCE

Tél

33481131717

Fax

Courriel

gstephan@stonehedge.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

GRASSIEN

Prénom

Stanislas

Qualité

Directeur de programme

Tél

33608017152

Fax

Courriel

sgrassien@stonehedge.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage